



INSCRIPTION CARNAVAL SUNDHOUSE LUNDI DES ROSES 28 FÉVRIER 2022

A remplir et à retourner à l'OMJSAL Mairie de Sundhouse par mail si possible à l'adresse suivante : mairie@sundhouse.fr pour le **lundi 7 février 2022 au plus tard**.

Informations sur l'association :

Nom du groupe :

Nom du responsable :

Adresse :

Téléphone portable (obligatoire) :

char ou groupe à pied avec sono ou sans sono

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Adresse mail :

Informations Chauffeur :

Nom du chauffeur :

Date et lieu de naissance du chauffeur:

Adresse du chauffeur :

Téléphone portable du chauffeur (obligatoire) :

Adresse mail du chauffeur :

Tractage des chars uniquement par des TRACTEURS AGRICOLES.

Pour un char inférieur à 3,5 T, copie du permis B.

Pour un char supérieur à 3,5 T, copie du permis Poids Lourd

Pièces obligatoires à fournir :

- Formulaire d'inscription
- Copie du permis de conduire du chauffeur
- Assurance du tracteur
- Assurance de l'association

CONSIGNES ET RÈGLES DE SÉCURITÉ

Cavalcade du 28 FEVRIER 2022

Pour des raisons de **sécurité**, nous vous demandons en tant que conducteur un comportement responsable et le respect de ces quelques règles :

1. Tractage des chars uniquement avec TRACTEURS AGRICOLES.
2. **Pas d'alcool** au volant ni SUR LES CHARS.
3. Bouteilles en verres et verres **strictement interdits**
4. Seuls les confettis et les bonbons sont autorisés à être jetés dans la foule
5. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol
6. Chaque participant déclare être en possession d'une assurance valide couvrant le risque personnel et celui d'un tiers
7. Ne jamais arrêter le convoi mais adapter la vitesse.
8. L'arrêt du char engendre des risques de chutes et d'accidents au redémarrage.
9. Chaque groupe doit encadrer son char pour des questions de sécurité.
Seulement 9 personnes maximum sont autorisées sur un char !
10. A l'arrivée de chaque char un contrôle sera effectué
11. Afin d'éviter d'être disqualifié merci de ne pas laisser un espace trop important entre les groupes entraînant des ralentissements considérables et préjudiciables à l'ensemble de la cavalcade.
12. **Respect des conditions sanitaires** en vigueur lors de la manifestation

Après la cavalcade :

13. Ne laissez pas le char sur la voie publique mais garer le rapidement à domicile
14. Arrêter les Sonos (devant les Habitations)
15. Faites attention à la circulation sur la voie publique.

Merci pour votre participation.

SALUTATIONS CARNAVALESQUES.



Président de L'OMJSAL,
Jean-Paul RIMBAULT